

Nomination d'un professeur du Lycée d'Avignon comme chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur.

Numéro d'inventaire : 1979.30624

Auteur(s) : France. Légion d'Honneur

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1858

Description : Feuillet imprimé formant livret, complété à la main à l'encre noire. Première page à en tête de la Grande chancellerie de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur. Traces de pliures et bords dégradés.

Mesures : hauteur : 275 mm ; largeur : 215 mm

Notes : "Mr Chanlaire, Professeur de Rhétorique au Lycée d'Avignon" est fait Chevalier de la Légion d'Honneur. "Fait à Paris le 5 septembre 1858". La lettre lui détaille les démarches à accomplir.

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 1 page imprimée + inscription imprimée au verso

Grande Chancellerie
de l'Ordre Impérial
de la Légion d'Honneur.

Paris, le 5 7^{bre} 1858.

Division Administrative.

Monsieur,

1^{er} Bureau

N^o:

S. M. L'Empereur, par décret du 13 avril 1858, rendu sur la proposition de S. E. Le Ministre des Cultes vous a nommé Chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur.

Pour que je puisse exécuter ce décret en ce qui vous concerne, il est nécessaire que vous adressiez, dans le plus bref délai, à la Grande Chancellerie, les pièces ci-après, savoir :

- 1^o La lettre d'avis ou le titre constatant votre nomination;
- 2^o Un extrait, dûment légalisé, de votre acte de naissance;
- 3^o Le relevé officiel de vos services;
- 4^o Le récépissé de la somme de Douze Francs, que vous avez à verser à la Caisse des Dépôts et Consignations à Paris, ou à la Caisse du Receveur des Finances de votre arrondissement, et destinée, conformément à l'art. 4 du décret du 14 Mars 1853, à couvrir les frais d'expédition du brevet qui doit vous être délivré.

Dans le cas où l'une des pièces mentionnées ci-dessus aurait été adressée antérieurement à la Grande Chancellerie, il est inutile de la produire de nouveau.

Veuillez, en même temps, me faire connaître le nom d'un membre de l'Ordre, d'un grade au moins égal à celui qui vient de vous être conféré, que je puisse déléguer pour procéder à votre réception.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour Le Grand Chancelier:
Le Secrétaire-général de l'Ordre,

G. Laisant

M. O. Lantaire
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Professeur de Rhétorique au Lycée d'Avignon